



HAL
open science

De la forêt au marché : le commerce de gibier au sud Cameroun

Serge Bahuchet, Cornelia Ioveva

► **To cite this version:**

Serge Bahuchet, Cornelia Ioveva. De la forêt au marché : le commerce de gibier au sud Cameroun. L'Homme et la forêt tropicale, Marseille : Société d'écologie humaine, pp.533-558, 2000. hal-00267317

HAL Id: hal-00267317

<https://hal.science/hal-00267317>

Submitted on 27 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la forêt au marché : le commerce de gibier au sud Cameroun

Serge Bahuchet* et Kornelia Ioveva**

Problèmes et débats

En quelques mois, la viande de brousse en Afrique, ou plutôt the *bush-meat trade*, est devenue une question d'actualité brûlante.

Plusieurs sites lui sont consacrés sur l'Internet¹ ; un forum de discussion fonctionne depuis plusieurs mois, sous l'égide de l'*American Zoo and Aquarium Association (AZA)* ; cf. le compte rendu par Aveling, 1999) ; plusieurs groupes activistes écologistes ont engagé des campagnes d'opinion internationales par voie de presse, pour influencer les gouvernements occidentaux afin d'interdire la pratique de la chasse et du commerce de viande. Dans ces prises de positions, le seul point de vue retenu est celui de la protection des animaux, et du danger pour la faune que représenterait cette scandaleuse pratique, par ailleurs considérée comme cruelle pour les animaux, particulièrement pour nos cousins les chimpanzés. On ne manque pas en effet d'avancer l'argument que la consommation de viande des grands singes relève du cannibalisme, puisque le chimpanzé partage 98 % de ses gènes avec l'homme.

Nulle préoccupation pour le développement rural dans cette campagne d'opinion issue des pays du Nord.

Pour les responsables des aires protégées, le "braconnage" et le commerce de viande représentent une préoccupation en ce qu'ils mettent en péril la biodiversité, préoccupation dont témoignent les rapports commandés par les bailleurs de fonds (cf. Dethier, 1995 ; Ngnegueu et Fotso, 1996).

* Laboratoire d'ethnobiologie du Muséum, 57 Rue Cuvier 75231 Paris cedex 5, France

** APFT, BP 1857, Yaoundé, Cameroun

¹ Le plus important étant celui du Biosynergy Institute : <http://biosynergy.org/bushmeat>

Sont également incriminées dans le commerce de viande et dans la destruction de la faune les exploitations forestières : en ouvrant des routes à travers des massifs précédemment inaccessibles, elles permettent la circulation automobile et la pénétration par les chasseurs (Rainforest Foundation, 1998).

Dans le même temps, un courant inverse transparait à travers les travaux des responsables de programmes de nutrition dans les pays en développement, qui portent sur l'importance de la faune sauvage pour l'alimentation des régions tropicales (cf. de Vos, 1977 ; Asibey et Child, 1990 ; Redford *et al.*, 1995 ; Chardonnet, 1995 ; Ntiamoa-Baidu, 1997).

La campagne contre le trafic de viande en Afrique est singulièrement violente. Force est cependant de constater que les recherches sur cet aspect particulier sont très récentes en ce qui concerne l'Afrique centrale. Dans les forêts des autres continents, au contraire, le problème a été mieux exploré : un rapport de l'UICN a été intégralement consacré à la viande de chasse au Sarawak (Caldecott, 1988), et plusieurs études écologiques concernent la chasse et l'écologie du gibier en Amazonie (Robinson et Redford, 1991 ; Redford et Robinson, 1987 ; Redford *et al.* 1992 ; Redford, 1993). De même les études menées de longue date au Ghana et au Nigeria font figure d'exception en ce qu'elles montrent nettement l'importance économique du gibier (Martin, 1983, Anadu *et al.*, 1988, Dei, 1989) ; c'est d'ailleurs dans ces pays qu'ont commencé les recherches appliquées à la gestion et à l'élevage du gibier de forêt (Asibey, 1974 ; de Vos, 1977).

En Afrique centrale, les premières études se déroulent en République démocratique du Congo (ex-Zaïre) : impact de la chasse commerciale par les Pygmées Mbuti (Hart, 1978, Hart et Petrides, 1987) ; dynamique de la faune en relation avec l'agriculture (Wilkie, 1987 ; Wilkie et Finn, 1990) ; flux de viande sur les marchés de Kisangani (Colyn *et al.*, 1987). Plus récemment une étude de l'impact de la chasse commerciale sur la dynamique de la faune a été conduite au nord-est du Gabon (Lahm, 1993) ainsi qu'une grosse enquête sur le commerce à l'échelle du pays (Steel, 1994) ; plusieurs études ont été menées sur le marché de la viande en Guinée Équatoriale (Fa *et al.*, 1995 ; Juste *et al.*, 1995).

Cependant, aucun travail n'a été consacré à ce phénomène *dans son ensemble*. C'est dans cette perspective que nous nous situons. Nous nous préoccupons ici des *acteurs* du commerce de viande au Cameroun. En effet, en étudiant les techniques de piégeage dans divers villages de forêt, nous avons pu constater l'importance de la viande sauvage dans la consommation alimentaire des populations. En même temps, nous avons constaté, comme tout européen résidant en Afrique, la facilité avec laquelle il est possible de consommer du gibier dans les restaurants de la ville. Nous avons alors engagé une étude sur la consommation de viande à Yaoundé, puis fait la liaison avec les piégeurs villageois, en "remontant" les réseaux d'approvisionnement.

En nous appuyant sur des enquêtes menées au sud du Cameroun depuis 1994, nous nous attachons à dépasser le bilan global du trafic de viande issue de chasse plus ou moins licite, pour envisager le mécanisme de ce commerce *dans son ensemble*, afin de comprendre l'organisation *sociologique* du commerce de viande.

Il nous semble en effet que toute politique visant à limiter la pression de chasse doit s'appuyer sur une bonne compréhension du phénomène *entier*, et notamment en prenant en compte l'ensemble des intervenants et leurs motivations.

La lecture des travaux effectués ces dernières années au Cameroun a confirmé le bien-fondé de notre approche. La question que se posent les auteurs est toujours celle de l'impact de la chasse villageoise sur les populations animales, et de la durabilité de cette activité (Dethier, 1995 ; Klein et van der Wal, 1997 ; Muchaal et Ngandjui, 1999). Personne ne discute des intervenants, et si plusieurs évaluent les gains monétaires, personne ne base cette évaluation sur une observation des ventes et des profits *réels* des chasseurs. Étant menées par des biologistes, le point de vue qui transparait dans ces études est toujours celui de la population animale, jamais celui du villageois.

La viande dans les villages

Aucun des rapports parus ces dernières années n'analyse précisément la part consommée au village (Dethier, 1995, Ngnegueu et Fotso, 1996, Muchaal et Ngandjui, 1999), laissant ainsi croire que la totalité de la viande serait vendue, et donc que la chasse est motivée par le commerce.

Compte tenu des enjeux, on reste troublé par la désinvolture des auteurs. En effet, tous les articles et rapports consacrés à la chasse au Cameroun omettent un élément fondamental : la viande de brousse permet peut-être de générer des revenus, mais *elle sert d'abord à nourrir sa famille*. Force est de constater que seules les études menées dans le cadre de l'équipe franco-camerounaise "anthropologie de l'alimentation"² dans les années 80 permettent de chiffrer cet apport.

Ces enquêtes ont été conduites pendant un an en 1984-1985 dans plusieurs villages du département de l'Océan, dans 90 familles de trois ethnies différentes, et en quatre passages successifs tenant compte des saisons. En ce qui concerne les sociétés forestières, deux groupes ont été étudiés³. Les chasseurs-collecteurs Kola pratiquent des chasses individuelles et collectives diverses, complétées par une petite agriculture. Les Mvae sont des agriculteurs (essarteurs) qui complètent leur approvisionnement par le piégeage et la pêche en eau douce (Bahuchet, 1996). On peut

² Programme CNRS-ORSTOM-Institut des Sciences Humaines, dirigé par Igor de Garine Jean-Félix Loung et Alain Froment (cf. Loung, 1996 ; Garine, 1996).

³ La troisième ethnité était celle des pêcheurs côtiers yasa

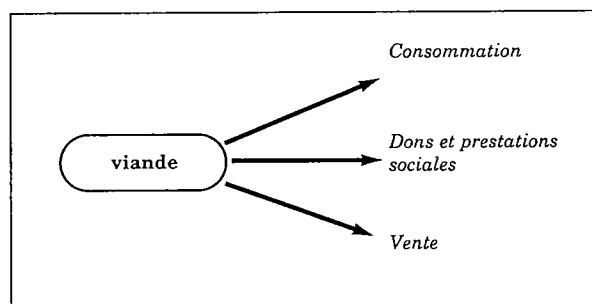
les considérer comme représentatifs de communautés forestières vivant hors de l'influence directe des zones urbaines comme des zones d'exploitation industrielle.

La consommation d'aliments d'origine animale est élevée : 185,3 g/personne/jour (g/p/j) chez les Mvae, 215,8 g/p/j chez les Kola. La quasi-totalité provient de viande sauvage et de poisson, les animaux domestiques ne fournissant que 2 % chez les Mvae, 1 % chez les Kola. De même les produits de la pêche (poissons et crustacés d'eau douce) ne représentent que 18 % chez les Mvae, 8 % chez les Kola. La part des protéines animales dans la ration alimentaire est de 70 % chez les Mvae, 78 % chez les Kola. Le gibier représente 56,2 % des protéines de la ration alimentaire pour les Mvae, et 70,2 % pour les Kola (Koppert, 1991 ; Koppert *et al.*, 1996).

Une comparaison avec un autre village du Cameroun montrera l'importance du gibier dans les villages forestiers. L'enquête alimentaire dans un village d'agriculteurs producteurs de cacao et de bananes (Evodoula), où le gibier est rare, montre que 70 % des protéines proviennent des végétaux et la consommation animale est très faible : 48 g/p/j (poisson + viande domestique) contre 60 g/p/j de légumineuses et graines, donnant un régime à seulement 42 g/p/j de protéines (Koppert, Rikong Adié *et al.*, 1996).

Rappelons maintenant que la viande arrivant au village est utilisée par le captureur de trois manières différentes : elle est destinée à la consommation familiale ; elle fait l'objet de partage et de dons à l'intérieur de la communauté villageoise, enfin elle sera partiellement vendue (Figure 1).

Figure 1 : Le devenir de la viande de brousse au village



Ce point étant acquis, on abordera ce qui hypnotise les chercheurs myopes (et peut-être aussi végétariens, qui sait !), à savoir la commercialisation du produit de la chasse et du piégeage. Les seules données précises viennent de Dounias (1993).

Basée sur un relevé exhaustif des prises de chasse des 14 chasseurs d'un village mvae (Nkoelon), pendant 13 mois (1990-91), l'analyse de Dounias montre que 2093 captures ont été effectuées, représentant un poids total de 18,6 tonnes. En poids, 48 % en sont commercialisés, et 52 % *consommés dans le village*, soit directement par la famille du chasseur, soit après dons (qui représentent 18 %). "Un gibier sur deux est donc, en biomasse, thésaurisé". (Dounias, 1993 : 317-318).

Les rapports récents concernent la périphérie de la Réserve de biosphère du Dja. La plupart n'indiquent pas la proportion de viande consommée. Certains se livrent à des estimations qui, pour imprécises qu'elles soient, permettent cependant de distinguer plusieurs situations.

Ainsi Dethier (1995 : 90) se livre à une évaluation de la vente au village d'Ekom, mais sans préciser nettement sa base de calcul. Il note simplement que les céphalophes sont vendus à 70 % et que singes et rongeurs sont consommés en totalité. À partir de ces chiffres totaux, on peut calculer une proportion de vente très élevée, de l'ordre de 68 %. À quelque distance de là, à Kompia, Jeanmart en 1997 (cité par Dethier, 1998) puis à nouveau Dethier (1998) sont confrontés à une situation très différente, puisque ce sont 60 % de la viande qui sont consommés dans la communauté.

Nous relevons que la proportion qui est commercialisée en 1990 à Nkoelon dans l'Océan (48 %) est intermédiaire entre celle relevée en 1997 à Kompia (40 %) et celle d'Ekom (68 %), localité qui apparaît de ce fait comme l'exemple d'un village de chasseurs professionnels (ce qui est troublant, étant donné sa localisation à l'intérieur de la réserve...).

Le piégeur villageois

Une question intéressante est celle de l'identité des chasseurs. Dans les années 80, dans la province de l'Océan, les choses étaient simples : tous les hommes des villages chassaient ou piégeaient, en alternance avec les activités agricoles. En même temps, des "braconniers" étrangers à la région, étaient signalés vivant en villages de chasse à l'intérieur du massif forestier de Campo, sans contact avec les villages, et réputés dangereux, suspectés même d'être composés de repris de justice. Il était alors justifié d'affirmer pour le Cameroun qu'il fallait distinguer la chasse villageoise, essentiellement destinée à l'approvisionnement des communautés, et le braconnage commercial, d'origine exogène. Nous pouvions alors émettre des recommandations en ce sens à l'usage des responsables politiques (Bahuchet et Grenand, 1994 : 43).

La situation actuelle est plus complexe. Si des "braconniers" professionnels sont signalés ici et là (notamment dans le sud-est du Cameroun), les villageois s'impliquent plus nettement dans la chasse à vocation commerciale.

Selon les enquêtes de Joiris et Tchikangwa (1995 : 110), à Mekas en 1993 plus d'un homme adulte sur trois chasse (43 %), et tous sont susceptibles de vendre une partie de leurs prises. En effet, au long de l'année, près de deux tiers des ménages (64 %) se sont procuré un revenu monétaire de cette façon (1995 : 26).

L'étude de Dethier (1995 : 33) à Ekom dépeint une situation encore plus tranchée. Certes, les villageois-agriculteurs piègent lorsqu'ils le peuvent. Mais une partie de la population des villages étudiés chasse en permanence : il s'agit des jeunes hommes qui, à l'inverse, n'entretiennent pas de parcelles cultivées. 27 % des hommes chassent à ces fins. Les jeunes gens de 20 à 40 ans chassent plus, et plus loin du village, que leurs aînés. Plus grave, il apparaît que ces chasseurs n'ont pas de cacaoyères, ou, lorsqu'ils en ont une, ils ne la récoltent pas : sur 37 chasseurs, 19 n'ont pas de cacaoyère, et 11 ne l'ont pas récoltée cette année-là, préférant pratiquer la chasse (1995 : 43).

Ainsi, ce sont les villageois eux-mêmes qui sont devenus des chasseurs commerciaux. Plus exactement, on assiste à la *spécialisation* d'une partie des communautés villageoises vers la chasse professionnelle à plein temps.

Qui sont ces piègeurs ? De jeunes villageois qui sont allés tenter leur chance en ville, y sont devenus chômeurs ("compressés", c'est-à-dire victimes d'une compression de personnel), et rentrent au village, où ils n'ont pas leur place... On les appelle "les retournés".⁴

Les enquêtes de Dethier montrent certaines caractéristiques de ces jeunes chasseurs, que l'on pourrait à bon droit qualifier de débutants. Ils semblent mal maîtriser la technique du piégeage, et surtout le cycle de vie que les lignes de pièges imposent. Les taux de pourrissement extravagants qui sont rapportés par tous les divers observateurs semblent bien résulter de visites insuffisamment fréquentes des piègeurs à des lignes disposées trop loin : 14,7 % chez Ngnegueu et Fotso (1996 : 21), 30 % chez Dethier (1995 : 90)...

Dounias avait quant à lui pu voir les Mvae de l'Océan passer trois à quatre jours en forêt, et boucaner leur viande au fur et à mesure : pour des distances inférieures à 8 km du village avec déplacement dans la journée, trois fois par semaine ; pour des distances inférieures à 15 km, une ou deux fois par semaine, avec une durée en forêt de deux à trois jours.

À Mekas, 57 % des chasseurs pratiquent à plus de 15 km du village, en "grande forêt" (Joiris et Tchikangwa, 1995 : 26) ; Muchaal et Ngandjui (1999) précisent que les pièges les plus éloignés sont tendus à plus de 30 km du village et visités insuffisamment, comme en témoigne un taux de pourrissement de 28,5 %, contre 5,7 % dans la zone proche du village, qui est visitée régulièrement (3 à 4 fois par semaine).

⁴ La relation entre chômage urbain et pratique de la chasse à but commercial a été également signalée par Doumenge (1997 : 49).

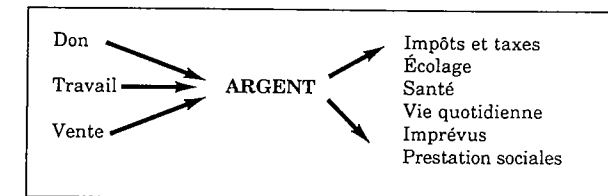
L'augmentation des distances de piégeage à des fins commerciales est nette dans les communautés de la périphérie du Dja. Ainsi Muchaal et Ngandjui (1999 : 390) montrent que 64 % des animaux tués près du village (moins de 10 km) sont consommés ; à l'inverse, 64 % du gibier pris à plus de 20 km de Mekas sont destinés au commerce.

Il en résulte d'ailleurs des divergences entre experts lorsqu'il s'agit de statuer sur les limites des zones tampons et du noyau central de l'aire protégée, c'est-à-dire la distance à partir de laquelle les activités cynégétiques seront interdites (cf. Joiris et Tchikangwa, 1995 ; Muchaal et Ngandjui 1999).

Viande et argent

Au risque d'énoncer quelque truisme, arrêtons-nous un instant sur les motivations des villageois lorsqu'ils vendent leur gibier. Il convient de rappeler que les villageois des forêts camerounaises, comme ceux de la plupart des pays d'Afrique centrale d'ailleurs, fonctionnent depuis longtemps dans un système d'économie monétaire. On résumera par le schéma suivant (Figure 2) le rôle de l'argent dans une famille villageoise et les moyens d'en obtenir.

Figure 2 : Le besoin d'argent au village



Au sud Cameroun, la source principale de revenus était la culture du café mais surtout celle du cacao, massivement diffusée dès les années 1910 par les tutelles coloniales, allemandes puis françaises. À l'accroissement des besoins monétaires correspond pour le paysan une augmentation de sa surface cultivée. Santoir (1992) décrit bien ce phénomène, montrant comment entre 1972 et 1985 les surfaces en cacaoyères ont augmenté. Il montre aussi cependant comment les aînés prennent en charge les cultures de leur père, contraignant les cadets à émigrer en ville. Il souligne aussi que les activités cynégétiques, bien que secondaires, sont néanmoins lucratives, avec "des gains pouvant rivaliser avec ceux du cacao" (1992 : 137).

On trouve là en germe la situation actuelle. En effet, malheureusement, ces cultures de rente subirent ensuite des coups très durs, avec la chute importante des cours de 50 % en 1988⁵. Elle entraîna une cessation du ramassage par les acheteurs, et pour les paysans des pertes de produits, de revenus, suivis bientôt par un abandon des cacaoyères.

La dévaluation du Franc CFA en 1993 aurait dû favoriser une reprise des exportations du cacao. Elle a cependant entraîné une hausse des prix des denrées et produits nécessaires importés, en même temps que, conjuguée à "la crise", elle a accompagné une augmentation du chômage dans les villes. Culbute du cacao, dévaluation et crise ont concouru pour accroître les besoins monétaires des paysans. Ils ont donc dû trouver d'autres ressources susceptibles d'être vendues. Deux se détachent provenant des champs, les arachides et les grains de courges (les "concombres"). La troisième, la plus importante peut-être, vient de la forêt, c'est le gibier.

Nous avons d'ailleurs pu tirer argument de la relation entre piégeage commercial et chute des revenus du cacao pour attirer l'attention sur les conséquences prévisibles du changement de définition du "chocolat" en Europe : une baisse autorisée de la teneur en cacao aura inmanquablement comme conséquence une diminution des achats aux pays producteurs, et donc une nouvelle baisse du revenu des paysans (Bahuchet, 1998).

Si tous les observateurs mentionnent l'effet de la crise pour rechercher des revenus supplémentaires que le cacao n'apporte plus, la part du commerce de viande dans le budget reste inconnue. La réflexion est en effet basée sur une évaluation du rapport monétaire possible. Les auteurs (tels Ngnegueu et Fotso, 1996) se contentent de multiplier le poids capturé par le prix au marché, pour estimer les gains potentiels. On doit contester une telle approche, car l'observation des ventes, de leur apport et de réels budgets de ménages manque totalement.

En 1994-95, Joiris et Tchikangwa ont estimé les revenus des habitants de Mekas, à l'ouest de la réserve du Dja, mettant en évidence la prédominance du commerce du gibier. Alors que l'agriculture fournit 31 % des revenus (17 % par la vente du surplus des produits vivriers, 14 % seulement par le cacao), le gibier rapporte 51 % du budget des ménages. On voit nettement là que "le gibier est devenu la première source de revenus au détriment des cultures de rente" (Joiris et Tchikangwa, 1995 : 23). Solly (1999, com. pers.), dans le même village, analyse son attrait pour les jeunes, insistant sur le fait que la chasse procure peut-être un revenu minime, mais permanent, quasi prédictible, alors que les revenus agricoles comme ceux du cacao demandent un difficile travail sur une année, pour un gain ponctuel et fluctuant. On ajoutera à cela le problème déjà mentionné, à savoir que les plus jeunes n'ont pas de cacaoyère (elle

⁵ La chute des cours de la campagne 88-89 a entraîné une perte de revenu variant de 50 à 60 %, le prix du kilo étant passé de 400 à 200 FCFA.

appartient à leurs aînés), et s'ils sont célibataires, ils n'ont pas non plus de champ vivrier. Le commerce de viande reste alors leur seule possibilité d'obtenir des revenus.

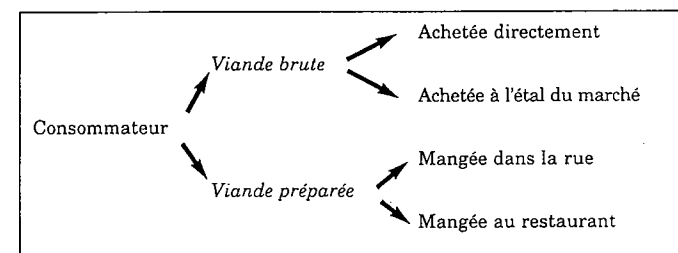
L'attitude conduisant à privilégier une activité à rendement immédiat a déjà été signalée par Santoir (1992 : 141) en pays bulu, au sud Cameroun, et paradoxalement à propos du cacao : "le planteur ne récolte qu'une partie de sa cacaoyère, en fonction de ses stricts besoins : achat de tôles pour couvrir la maison, "écolage" des enfants, paiement de l'impôt, maladie, besoins qui varient largement d'une année à l'autre."

En résumé, on retiendra donc que la motivation des piégeurs de la forêt est simple : il s'agit de trouver les moyens d'assurer les besoins fondamentaux de sa maisonnée...

La viande à Yaoundé

Auprès de qui le consommateur urbain peut-il s'approvisionner ? En ville, on rencontre trois types d'acheteurs différents, selon qu'ils sont eux-mêmes intermédiaires ou non : le détaillant, le restaurateur (qu'il pratique en boutique ou dans la rue) et le consommateur lui-même. Le consommateur a ainsi la possibilité d'acheter son gibier "brut", frais ou boucané, ou bien sous forme préparée, dans un lieu de consommation (Figure 3).

Figure 3 : La consommation en ville



Rappelons que Yaoundé est une ville de près d'un million d'habitants. L'approvisionnement d'une telle masse humaine est problématique et ne peut être laissé au hasard. On a longtemps considéré la viande de gibier uniquement sous l'aspect d'un plat pittoresque, offert dans les restaurants typiques, ou bien comme un aliment prestigieux et identitaire. Si le gibier est aussi cela, il a cependant une place beaucoup plus importante dans la vie quotidienne.

Pendant un an (1995-1996), le suivi quotidien des quatre principaux points d'arrivée et sites de commercialisation de la viande à Yaoundé⁶ a permis une évaluation des quantités mises en vente : la moyenne quotidienne de l'ensemble des 4 marchés s'élève à 2 300 kg/j. Nous estimons au tiers la quantité de viande entrant à Yaoundé hors marchés, ce qui nous donne une quantité quotidienne de l'ordre de 3 tonnes, soit *une quantité annuelle de l'ordre de 1 100 tonnes de viande sauvage*. Nos quantifications ne montrent pas de variations saisonnières significatives (Ioveva-Baillon, 1996).

La vente à Yaoundé s'effectue au marché, à des grossistes ou des restaurateurs, ou directement à des particuliers. Selon les distances, la viande sera fraîche ou séchée (boucanée) même si les consommateurs affirment tous préférer la viande fraîche. Moins de 30 % de la viande vendue sur les marchés de Yaoundé est fraîche. Les restaurateurs par exemple s'efforceront toujours d'obtenir de la viande fraîche.

Les revendeurs sont en fait des revendeuses : les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes dans ce métier (80 %). Elles achètent aux collecteurs arrivant de brousse, et revendent ensuite, au détail, souvent au marché. Ce sont aussi des femmes qui préparent la viande pour vendre des plats cuisinés dans la rue.

La viande arrive par deux voies dans Yaoundé : environ 20 % par la route, 80 % par le rail. Les routes étant très surveillées par les agents des Eaux et Forêts (qui à l'inverse contrôlent peu les trains), les collecteurs craignent de se faire confisquer toute leur marchandise.

La gare constitue donc la "plaque tournante" de la vente de viande de brousse, notamment le "marché fantôme" d'Elig Edjoua qui ne dure que quelques heures après l'arrivée du train de nuit. C'est là que revendeurs, restaurateurs et ménagères viennent chercher leur viande, pour avoir des prix plus avantageux auprès des collecteurs.

Prix et unités de vente varient (Tableau 1). Le petit gibier, constitué du Pangolin et des rongeurs géants (Athérure, Rat de Gambie, Aulacode), est vendu à la pièce, frais ou boucané, au prix moyen de 7000 FCFA. Le gibier moyen (cercopithèques, Céphalophe bleu) est vendu entier, frais ou boucané, au prix de 4000 FCFA. Les antilopes (Céphalophe bai, de Peters...) et les gros mammifères (Potamochère, gros singes) sont quant à eux généralement vendus en quartiers, frais ou boucané, à 9000 FCFA la part. Les grands mammifères enfin (Gorille, Éléphant, Buffle) sont vendus en portions boucanées (boules de viande d'une dizaine de kilos), à 9000 FCFA l'unité.

On relève aisément l'attrait du petit gibier (rongeurs géants et Pangolin), de loin le plus cher que ce soit par rapport au poids ou au volume.

⁶ Il s'agit du marché Elig Edjoua (surnommé "le marché mondial"), la gare centrale, le marché de Mvog Mbi et la gare routière.

Tableau 1 : Prix du gibier à Yaoundé (1997)

GIBIER (poids moyen)	PRIX A LA PIECE FCFA	PRIX AU KG FCFA
Athérure (3 kg)	6000 à 8500	2000 à 2800
Aulacode (6 kg)	6000 à 8500	1000 à 1400
Pangolin commun (3 kg)	6000 à 8500	2000 à 2800
Cercopithèques frais (7 kg)	4000 à 5000	570 à 700
Céphalophe bleu (7 kg)	3500 à 4000	500 à 600
Céphalophes moyens (19 kg)	9000	470
Buffle (portions de 10 kg)	9000	900
Éléphant (portions de 10 kg)	9000	900

La comparaison du prix du gibier ramené au kilo avec le prix des autres nourritures animales proposées au marché, viande d'élevage et poisson, qui sont très faciles à trouver à Yaoundé, est intéressante (Tableau 2). En effet, le prix au kilo des viandes sauvages est très fréquemment plus bas que celui des autres produits animaux : le prix moyen au kilo du poisson est 1100 FCFA, du poulet 1200, du bœuf 1400 et du porc 1500, *alors que le prix moyen au kilo du gibier est inférieur à 1000 FCFA*.

Tableau 2 : Prix des viandes et poissons à Yaoundé

VIANDE DOMESTIQUE	PRIX AU KG FCFA
Boeuf avec os	1100
Boeuf sans os	1300
Filet de boeuf	1700
Porc avec peau	1300
Porc sans peau	1700
Chèvre	1500
Poulet déplumé vidé	1350
Poulet non déplumé	1400
Poulet congelé	950
POISSON	
Bar	1000
Maquereau	500
Dorade	850
Sole	1500
Morue	1800
Friture	600
Thon	600
Capitaine	750

Cependant cette donnée objective doit être tempérée. Si les poissons et la viande de bœuf et de porc se vendent généralement au poids, ce n'est pas le cas de tous les gibiers. Les plus petits se vendent à la pièce ; les plus gros se détaillent maintenant, mais dans ce cas le prix au kilo est plus élevé. Les pièces de viande sont de plus en plus fréquemment détaillées : outre que cette pratique permet un important bénéfice du commerçant, elle marque aussi l'ampleur de la crise économique. Pour pouvoir le vendre rapidement, le revendeur détaille le gibier de taille moyenne (céphalophes, Potamochère), découpant en petits morceaux vendus au "tas", de l'ordre de 100 g (250 FCFA) ou de 200 g (500 FCFA). Le prix au kilo atteindrait donc 2500 FCFA. En réalité les tas sont estimés, et non pesés, et le consommateur achète un certain volume. C'est à nouveau l'achat à la pièce qui prévaut : le vendeur fabrique des parts plus petites que l'animal entier ou que le cuissot, pour s'adapter aux moyens financiers de son client. En effet, celui-ci est désormais incapable de déboursier la somme correspondant à une pièce de viande normale, de 3000 à 7000 FCFA, par contre il lui est possible d'acheter quelques portions de quelques centaines de grammes en fonction du nombre de convives, entraînant une dépense de l'ordre de 1000 FCFA pour 4 (petites) parts.

Une conséquence directe de ces faibles différences de prix : le choix offert aux clients dans la consommation de rue. En effet, les vendeuses de plats cuisinés, les "aides-maman" (qui elles achètent le gibier entier) proposent à la vente des parts de viande de brousse au même tarif que des parts de poulet ou de porc. Chacun peut ainsi se rassasier le midi pour 500 FCFA en achetant indifféremment l'un ou l'autre, et généralement en privilégiant ce qu'il préfère, le gibier - d'autant plus qu'il lui arrive désormais rarement d'en consommer à domicile (Bahuchet et Ioveva-Baillon, 1998a et 1998b).

L'importance de la viande sauvage pour le régime alimentaire des citadins apparaît nettement à la lecture des résultats des enquêtes nutritionnelles menées dans une ville "secondaire", zone rurale devenue urbaine à la suite de l'installation d'une agro-industrie sucrière, Mbanjock. Située à la lisière de la zone forestière, la viande est consommée régulièrement mais en quantité faible (45 g/jour/personne), et le gibier, qui n'y arrive que rarement, ne représente que 12 % de la viande consommée. Le régime alimentaire compte considérablement moins de protéines que les régimes alimentaires forestiers étudiés en zone rurale : protéines totales : 54,3 g/j/p, dont la moitié est d'origine végétale (Sajo Nana *et al.*, 1996).

Le faible écart de prix entre le gibier et les viandes d'animaux domestiques est problématique⁷. Elouné (1998) rapporte des flambées du prix du bœuf "injustifiées aux yeux des consommateurs", de l'ordre de 180 % au marché de Yaoundé à partir de 1997. Le monopole de la région centrale de

l'Adamaoua est incriminé, qui empêcherait l'acheminement jusqu'à Yaoundé des bêtes élevées dans le grand nord du pays, maintenant ainsi des prix forts. Quoi qu'il en soit, les ménagères interrogées, bien que considérant le gibier comme plus onéreux que le bœuf⁸, reconnaissent aussi que la viande de bœuf est trop chère pour une consommation quotidienne : "La viande de bœuf est devenue intouchable pour les petites bourses comme moi. Pour nourrir une famille de dix personnes, il faut combien si je dépense 3000 F par repas seulement pour la viande ? Et le reste ?" s'exclame une mère de famille interrogée par Elouné (1998).

Là réside, à notre avis, une grande partie du problème.

Entre forêt et ville : l'acheminement

À qui le chasseur peut-il vendre son produit ?

Dans les années 80, les *bayam salam*, ces femmes des villes venaient jusque dans les camps de chasse ou de pêche et convoyaient leurs produits jusqu'aux marchés des villes. Elles collectaient d'ailleurs aussi bien des produits vivriers (cf. N'Sangou, 1985).

Les *bayam salam* (pidgin de l'anglais *buy them, sell them*, "achète-les, vends-les") existent toujours et leur rôle dans l'économie informelle est notable. Malheureusement, l'augmentation des licenciements et le manque d'embauche ont provoqué une forte augmentation du nombre de commerçants en attirant des chômeurs et qui, eux, se spécialisent dans l'achat et la vente du gibier. Actuellement, les femmes *bayam salam* ne représentent plus que 30 % de l'effectif des grossistes, les 70 % restant étant des hommes. Cette masculinisation s'accompagne d'un durcissement de la pratique de ce métier, car la concurrence est forte et il faut aller plus loin et plus souvent. La plupart des "collecteurs" effectuent un voyage de collecte une ou deux fois par semaine.

On remarque aussi des femmes, par ailleurs salariées, qui effectuent de temps en temps des voyages de collecte en brousse, seules ou en groupe, pour acheter du gibier et le revendre à leurs connaissances, arrondissant ainsi leurs fins de mois.

Dans le même temps, la chaîne d'acheminement s'est considérablement complexifiée. Les enquêtes, observations et entretiens menés par K. Ioveva aux divers lieux de commerce, à la capitale, dans des villes de province et dans des villages, auprès de chasseurs et de vendeurs, ont permis de reconnaître sept types de chaînes, du chasseur au consommateur, comportant de plus en plus de maillons et d'intermédiaires (de 1 à 3 intermédiaires ; Tableau 3).

⁷ Notons que la même tendance a été relevée sur le marché de Bangui (RCA ; Chardonnet 1995 : 123).

⁸ Lors d'une enquête menée par K. Ioveva auprès de 143 ménagères de Yaoundé, 70 % de celles-ci répondent que le bœuf et le poisson (maquereau) sont plus "avantageux" pour la vie quotidienne que le gibier. Ces réponses reflètent le fait que le gibier est évalué à la pièce, et non au poids.

Tableau 3 : Les types de chaînes du commerce de viande de brousse

	FORÊT	EN ROUTE	VILLE	VILLE
1)	chasseur			→ consommateur
2)	chasseur		→ revendeur	→ consommateur
3)	chasseur	→ collecteur		→ consommateur
4)	chasseur	→ collecteur	→ revendeur	→ consommateur
5)	chasseur	→ collecteur chasseur	→ revendeur	→ consommateur
6)	chasseur	→ collecteur	→ vendeur en dépôt/vente	→ consommateur
7)	chasseur	→ collecteur	→ collecteur- revendeur de Yaoundé	→ revendeur → consommateur

Dans la chaîne la plus simple, le chasseur vient lui-même proposer son gibier aux citadins, ce qui n'est possible qu'entre ville et village proches l'un de l'autre. Il fournit soit directement le consommateur, soit un revendeur (détaillant ; types 1 et 2).

- *chasseur* → *consommateur*.

ou

- *chasseur* → *revendeur* → *consommateur*.

Une variante permet au chasseur de ne pas effectuer le trajet jusqu'à la ville : la provende est accrochée en montre au bord de la piste devant la maison du piéteur, le citadin circulant en voiture s'arrête et achète ce qui lui convient. C'est ainsi que s'approvisionne une partie des collecteurs (type 3) :

- *chasseur* → *collecteur* → *consommateur*.

Le collecteur peut approvisionner directement les consommateurs, soit en visitant à domicile ses clients réguliers, soit que les clients se rendent au point d'arrivée des colis (gares routière et ferroviaire). C'est là aussi que viennent les revendeurs détaillants, généralement des femmes, qui vendront le gibier à l'étal, au marché, ou bien le prépareront pour le proposer en plat cuisiné. C'est la chaîne la plus fréquente, celle à deux intermédiaires (type 4) :

- *chasseur* → *collecteur* → *revendeur* → *consommateur*.

Précisons donc le rôle des deux acheteurs intermédiaires : le *collecteur* est celui qui circule vers la forêt à la rencontre des chasseurs, et achemine la viande vers la ville ; le *revendeur* est celui qui, en ville, la vendra aux utilisateurs. Les revendeurs sont des citadins, ce que ne sont pas toujours les collecteurs. Certains villageois, en plus de chasser eux-mêmes, circulent auprès de leurs voisins, leur achetant le gibier. Des citadins des villes de province s'impliquent également dans cette activité. Cela détermine le type 5 :

- *chasseur* → *collecteur* / *chasseur* → *revendeur* → *consommateur*.

Avec la crise et la dévaluation qui entraînent un manque de trésorerie, se développe un système de "dépôt-vente", né au marché d'Elig Edjoua (type 6) :

- *chasseur* → *collecteur* → *vendeur en dépôt/vente* → *consommateur*.

Dès son arrivée au marché, le collecteur confie sa marchandise à une personne de confiance, en fixant le prix soit pour l'ensemble du colis, soit en détaillant les pièces de gibier, à charge pour le "revendeur en dépôt" de s'y retrouver en augmentant son prix de vente. Il reversera le prix convenu à son pourvoyeur, à la prochaine livraison.

Enfin, dans le cas de zones éloignées de Yaoundé, le collecteur s'approvisionnera auprès d'un autre collecteur de la région (type 7) :

- *chasseur* → *collecteur local* → *collecteur de Yaoundé* → *revendeur* → *consommateur*.

Des relations personnelles et durables s'établissent entre les acteurs : le collecteur s'adresse aux mêmes chasseurs ; les revendeurs ont leurs collecteurs privilégiés ; les consommateurs réguliers sont fournis par les mêmes revendeurs. Elles ont d'ailleurs pour but de garantir la régularité de l'approvisionnement et de la vente.

La fidélisation des intermédiaires se marque par une entraide - l'accomplissement de commandes par exemple. Ainsi le collecteur fournira-t-il des cartouches ou des biens du marché (habits, sel, savon, pétrole...) au chasseur. Il n'est pas rare non plus de payer une partie de la chasse en cartouches.

Le cas extrême de cette fidélisation est le système de l'endettement qui marque la relation avec les chasseurs-collecteurs pygmées dans le contexte du commerce de viande de chasse. Dans ce cas, le collecteur s'installe dans le camp pygmée et il commence par organiser une grande consommation d'alcool distillé - ce faisant les Pygmées s'endettent sans y penser, et le commerçant passera le reste de son séjour à saisir toute viande entrant dans le campement, jusqu'à ce qu'il considère la dette épuisée...

Bien que la chasse commerciale soit principalement réalisée à l'aide de pièges, on ne saurait enfin passer sous silence le prêt d'armes à feu par des citoyens fortunés, qui confient leurs intérêts à des chasseurs villageois, avec une entente sur leurs parts respectives. L'emploi d'un fusil permet de tuer d'autres animaux que les pièges, notamment des singes et surtout des gros mammifères (potamochère, anthropoïdes, buffle, éléphant).

La circulation du gibier s'effectue de diverses manières. Le collecteur se rend dans les villages à pied, en mobylette ou en petite moto, plus rarement en voiture ou en transports en commun (taxis collectifs, cars, camions, éventuellement grumiers...). Toutefois en ce qui concerne Yaoundé, comme nous l'avons indiqué plus haut, nos enquêtes révèlent que 80 % de la viande sont acheminés par le chemin de fer (cf. le récit d'un voyage par Ioveva, 1998).

Ces enquêtes nous portent d'ailleurs à discuter l'affirmation selon laquelle la modernisation des routes augmenterait le trafic de viande. En effet, cette modernisation s'accompagne aussi d'une augmentation des contrôles, et les revendeurs craignent une "taxation", voire une saisie, de leur collecte. Aussi n'utilisent-ils que peu les moyens de transport trop voyants, cars ou taxis, et empruntent, chaque fois que c'est possible, des chemins plus détournés, afin d'échapper aux contrôles.

Viande et exploitation forestière

À toutes fins utiles, rappelons que les forêts denses et humides couvrent 40 % de la superficie du Cameroun, mais que seulement 4 % de cette surface forestière sont placés sous protection (avec des statuts divers). Même si cette surface protégée est appelée à doubler dans les années qui viennent (atteignant un total d'environ 16 000 km² si les projets aboutissent), ce seront 92 % de la forêt du Cameroun qui restent sans protection. Cela permet de mesurer que la chasse s'effectue principalement en dehors des réserves, et si problème de braconnage il y a, il faut le ramener à sa juste place. "Braconnage" signifie en effet chasse illicite, or la chasse n'est illicite au Cameroun que dans les aires protégées.

Dans le même temps, les surfaces forestières accordées en licences d'exploitation se sont considérablement accrues. Les aires protégées sont encerclées de concessions. La question de l'influence de l'exploitation forestière sur le commerce de viande est donc légitime (cf. Klein et van der Wal, 1997). C'est d'ailleurs elle qui est mise en avant dans les campagnes d'opinion que nous avons mentionnées en débutant cet article.

L'entreprise forestière entraîne quatre modifications du milieu naturel et humain :

- l'exploitation nécessite l'ouverture de pistes pour accéder aux troncs,

- l'évacuation des grumes entraîne le percement de routes pour les camions (grumiers),

- pendant la période d'abattage les ouvriers (prospecteurs, layonneurs, abatteurs...) vivent dans les campements en forêt,

- l'hébergement des employés entraîne la construction d'un village, qui sera plus large si une scierie accompagne l'exploitation des grumes. Ces villages deviennent alors des bourgs, avec l'ensemble des familles, des services publics (gendarmerie, école, poste de santé), des commerces.

Il convient de ne pas mêler ces facteurs, qui n'ont pas les mêmes conséquences pour la chasse commerciale, ni n'impliquent les mêmes acteurs. Empressons-nous d'ajouter que, là encore, les données de base nécessaires à la connaissance du phénomène au Cameroun manquent. Des études sont en cours qui n'ont pas encore rendu leurs résultats.⁹ Cependant l'étude très détaillée de Wilkie *et al.* (1992) menée au nord Congo fournit de précieuses informations.

On doit distinguer :

- la facilité d'accès au cœur des massifs forestiers que procure l'ouverture des pistes forestières - qui n'est une réelle facilité que pour des étrangers à la zone, qui se déplacent en véhicule à moteur, les autochtones utilisant leurs pistes pédestres traditionnelles ;

- l'éventuel transport de gibier par les grumiers, qui n'appartiennent pas toujours à la compagnie forestière ;

- la chasse pratiquée par les ouvriers de la société forestière ;

- la chasse pratiquée par les autochtones (qui n'ont généralement pas été embauchés par la société) et le commerce qu'ils effectuent vers le village de la compagnie.

Il est en effet évident que l'établissement de bourgades de plusieurs centaines de personnes, voire souvent plus de mille habitants, entraîne des problèmes d'approvisionnement reflétant ceux que nous avons décrits pour Yaoundé. Indéniablement ce nouveau marché augmente les capacités de vente offertes aux habitants de la région, en leur fournissant des revenus que l'agriculture ne leur apporte plus. C'est dans ce contexte que l'enquête de Dethier à Ekom se situe : toute la viande produite là est destinée au village forestier le plus proche (1995 : 78).

La viande de brousse est présente quotidiennement dans les villages de scierie (cf. Klein et van der Wal, 1997 : 51). Une enquête menée par Bertieaux (Doucet et Bertieaux, 1999) indique que la consommation quotidienne des 3 500 habitants des deux sites d'une société au nord du Dja dépasse 600 kg. Les premières enquêtes d'Auzel (1999, comm. pers.) menées au nord de Lomié indiquent cependant que le gibier y est paradoxalement relativement cher, même vendu au détail (en *laye*), ce que nous mettrions volontiers en relation avec une demande forte (il n'y pas

⁹ Notamment dans le cadre d'APFT/Yaoundé, Kornelia Ioveva, et dans le cadre d'APFT/Programme "Forêts communautaires" (Yaoundé-Gembloux), Philippe Auzel.

d'autre approvisionnement) et avec une masse salariale importante (salaires élevés et régularité d'emploi).

Wilkie *et al.* (1992 : 578) introduisent une autre complexité dans le système : certains salariés de la société profitent de leurs revenus pour acheter fusils et cartouches, qu'ils confient à des autochtones, devenant ainsi eux-mêmes commanditaires et commerçants de viande.

Les prix et la vente

Le prix de vente du gibier aux différents maillons de la chaîne est un subtil compromis entre les frais des intervenants, les lois de l'offre et de la demande et tout simplement le champ du possible !

La baisse de revenu des citadins est fortement marquée. Ainsi peut-on l'observer au niveau des revendeurs, naguère spécialisés dans le gibier : au marché, il est de plus en plus fréquent de voir des étals composites, le vendeur proposant pêle-mêle gibier, poisson fumé, viande de bœuf, huile de palme, épices, produits de médecine traditionnelle, multipliant ses chances d'une vente pour ne pas rentrer les mains vides le soir.

Deuxième indice, la vente au détail du gibier.

Incapables de mobiliser la somme nécessaire à l'achat d'une pièce de gibier entière, les consommateurs se voient contraints d'acheter au détail, mais plus cher, comme nous l'avons décrit ci-avant. Parallèlement la vente au détail permet au revendeur des bénéfices plus importants. Évidemment, le prix du gibier subit des variations saisonnières. Il baisse en saison des pluies (meilleure saison de piégeage), s'accroît en saison sèche (nombre de chasseurs se consacrent alors aux travaux des champs) ; il augmente aussi les jours de paye des salariés, lorsqu'il y a plus d'argent donc plus de possibilités pour acheter ce que l'on aime !

L'évaluation des prix de vente et d'achat aux différents points de la chaîne est difficile. Des enquêtes répétées nous permettent toutefois d'avancer les ordres de grandeur suivants (Tableau 4).

Il apparaît que les écarts de prix vont croissants du gros gibier aux plus petits animaux. En effet, alors que les prix des parts de grands mammifères débités sont multipliés par 3 environ du chasseur au consommateur, ceux du gibier moyen (entier) passent de 1 à 4, et ceux du petit gibier de 1 à 8 (Figure 4).

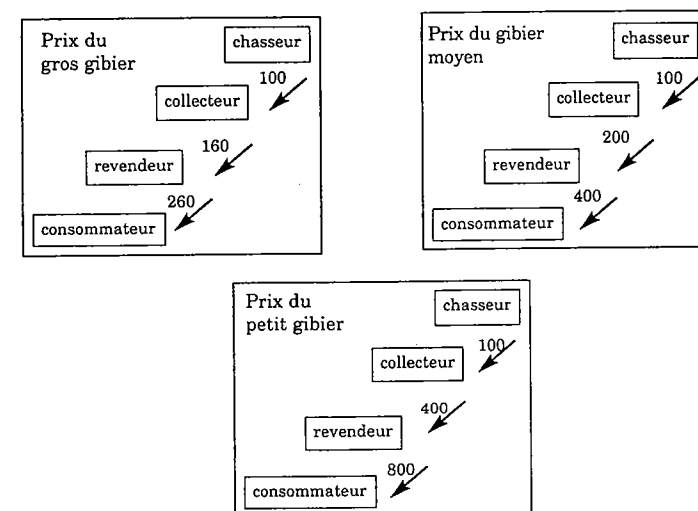
Le dépeçage des animaux qui s'effectue entre le collecteur et le revendeur, ainsi que le débitage, entre le revendeur et le consommateur, permettent un bénéfice notable. Par exemple, un cuissot de Potamochère acheté 13 000 FCFA au chasseur, sera revendu 16 500 FCFA ; s'il est débité en "tas" de 200 g, le vendeur en obtiendra 29 000 FCFA, soit un bénéfice triple de celui obtenu en le vendant entier.

Tableau 4 : Prix du gibier entier en FCFA en 1996-97 (100 FCFA = 1 FF)

		Achat au chasseur	Achat au revendeur	Vente au consommateur
gros gibier (12-20 kg)	Cephalopus dorsalis, callipygus...	3500	6500	9000
gros gibier en "boules"	Buffle, Éléphant (boucané 10 kg)	3500	5500	9000
gibier moyen (3-9 kg)	Singe, Céphalophe bleu	250	2500	4500
petit gibier (2,5-5 kg)	Athérure, Aulacode, Pangolin	900	4000	7000

De même, un céphalophe acheté 3000 FCFA au chasseur, rapportera 6000 une fois vendu en quatre cuissots à 1500 FCFA chaque. Le détaillant, quant à lui, pourra débiter ces cuissots en petites portions cubiques, vendues en "tas" valant de l'ordre de 250 FCFA les 100 g. Il en tirera un bénéfice de l'ordre de 6000 FCFA !

Figure 4 : Les écarts de prix des différents gibiers au Cameroun



L'augmentation des prix du petit gibier est particulièrement intéressante à souligner. Athérure, Aulacode et Pangolin voient leur prix multiplié par huit du chasseur au consommateur. Ce sont aussi les espèces les plus estimées par les Camerounais, celles que l'on nomme "gibier de première catégorie", avec les reptiles (varans, crocodiles et gros serpents). Paradoxalement, les chasseurs vendent moins ces animaux que les ongulés. Lorsque les villageois se spécialisent sur la chasse commerciale, ils augmentent leurs lignes de pièges et tuent plus de céphalophes. S'ils le peuvent, ils emploieront des fusils et tueront des singes et des éléphants. Les rongeurs seront en priorité consommés dans la communauté. En même temps, la faiblesse de l'offre maintient des prix élevés.

"La filière viande de brousse"

Que conclure de ces prix de vente ? Collecteurs comme revendeurs sont conscients de la faiblesse du pouvoir d'achat de leur clientèle des villes. Ils limitent donc leurs prétentions, sous peine de ne pas pouvoir vendre leur gibier. À l'inverse, les chasseurs bénéficient de la concurrence : le nombre élevé de collecteurs leur permet d'augmenter leurs prix de vente en vendant au plus offrant. Tous néanmoins touchent des revenus non négligeables de la vente de viande sauvage, plus élevés que n'importe quel emploi salarié, et plus réguliers que la production agricole. Il resterait cependant à chiffrer précisément les gains des divers intervenants, en tenant compte des pertes importantes qu'ils subissent au cours de leur activité.

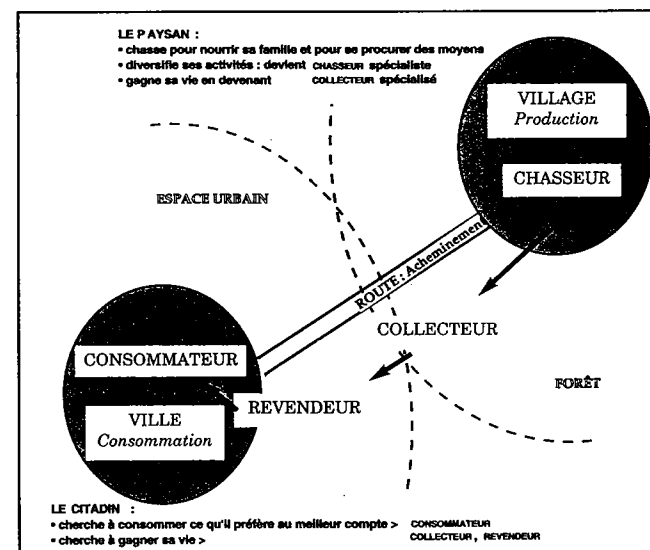
Outre les frais d'achat des produits, les déplacements et quelquefois les patentes ou taxes, les principales pertes sont dues aux obstacles imprévus, c'est-à-dire la rencontre d'autorités telles que les gardes des Eaux et Forêts ou les gendarmes, qui peuvent saisir la charge, voire verbaliser, avec des risques d'amende ou d'emprisonnement. Le collecteur s'efforcera de limiter la peine encourue par diverses propositions alléchantes, qui ne sont pas toujours repoussées vertueusement... Autre risque fréquent : le vol des colis pendant les transports.

Du piègeur au village à l'acheteur en ville, les chaînes de commercialisation s'avèrent singulièrement complexes, et diverses. Habitant des villages forestiers, le chasseur cherche, à travers la chasse à but commercial, à couvrir les frais inhérents à la vie de sa famille, tout en la nourrissant. N'obtenant plus de gains suffisants avec la culture de cacao, il cherche aussi à diversifier ses activités, en devenant chasseur spécialisé, à temps plein, voire collecteur de viande lui-même.

Le citadin, quant à lui, cherche essentiellement à se nourrir quotidiennement au meilleur coût, avec le produit qu'éventuellement il préfère.

Parmi les petits métiers qui permettent de nourrir une famille, la vente au marché de viande de brousse est accessible aux femmes, qui peuvent même se faire "vendeuse à la marmite". La crise économique et son cortège de licenciements ayant fourni son contingent de chômeurs, les plus entreprenants d'entre eux se lancent alors dans un type de commerce inédit, en allant chercher eux-mêmes la viande en brousse auprès des chasseurs. Les risques de ce métier sont cependant nettement contrebalancés par les gains. L'étroitesse des revenus monétaires des acheteurs aux divers niveaux de la chaîne incite chaque intervenant à proposer des prix de vente plus improvisés que calculés, afin de maintenir une balance délicate entre le gain nécessaire et le produit possible (Figure 5).

Figure 5 : "La filière viande"



Se dégage ainsi la motivation banale des acteurs du commerce de la viande de brousse : il s'agit de gagner sa vie ! Pour certains, le commerce de viande peut être une entreprise lucrative, bien que saisonnière et aléatoire. Mais pour tout un peuple de gagne-petit, la filière viande au sud Cameroun s'avère surtout être une source de maigres revenus permettant essentiellement de survivre dans un contexte économique dérégulé et étique.

Conclusion : quelles possibilités d'action ?

La "filière viande de brousse" au Cameroun est animée par quatre types d'intervenants, dont les motivations sont différentes. Elle réunit par ailleurs deux domaines géographiques dont les contextes socio-économiques diffèrent grandement : les villages forestiers d'une part ; les zones urbanisées de l'autre. De ce fait, la "filière viande de brousse" touche deux problèmes distincts : l'approvisionnement des villes ; la production agricole et le développement économique des terroirs et des villages.

Si l'on se tourne maintenant vers la proie, c'est-à-dire le gibier, il convient là aussi de distinguer deux situations, selon que l'on se trouve dans ou à l'extérieure d'une aire protégée. Dans une forêt soumise à exploitation ligneuse, l'attitude face aux chasseurs ne peut pas être la même que dans une réserve. C'est dire qu'il n'y a pas de solution globale ni unique.

Mais une solution à quoi ? Toute discussion dans un village met immédiatement en évidence la différence d'appréciation entre l'Européen qui s'inquiète d'une raréfaction de la faune, et les habitants qui souvent la contestent. C'est pour cette raison que nombre de travaux s'efforcent d'évaluer l'impact de la chasse ou du piégeage sur les populations animales, en relation avec la biomasse et le taux d'accroissement de la faune (pour le Cameroun Dethier, 1998, Muchaal et Ngandjui, 1999 ; pour la Gabon Lahm, 1993 ; pour la Guinée Équatoriale Fa *et al.*, 1995). Cet exercice est nécessaire mais il est encore difficile, tant il est vrai que la biologie, la reproduction et la démographie des espèces forestières sont encore mal connues (cf. Feer, 1993 pour une synthèse). Quoi qu'il en soit, la plupart des chercheurs arrivent au même résultat : pour les espèces couramment consommées, le seuil critique est dépassé, et une chasse se poursuivant avec la même intensité conduit à une diminution des populations sauvages, elle n'est pas *perdurable*.

Ce constat étant fait, comment peut-on intervenir sur la "sur-chasse" ?

En tenant compte des besoins manifestés par les divers intervenants, il nous semble pertinent de prendre en compte les éléments suivants :

- *au niveau des piègeurs au village* : la cause du mal ne réside pas dans la consommation de la viande de gibier par les villageois, mais dans la *commercialisation*, dont la motivation est le manque de revenus monétaires. Il conviendrait donc de trouver des ressources alternatives au gibier, le cacao ayant perdu ce rôle, en centrant précisément les efforts sur les jeunes hommes, dépourvus d'emplois et de possibilités de développement agricole.

- *au niveau des villes* :

- a) les citadins mangent de la viande de brousse, qu'ils apprécient grandement, parce qu'elle leur est proposée à des tarifs compétitifs avec la

viande d'animaux d'élevage. Pour limiter la demande en gibier, il faut donc favoriser l'approvisionnement des villes en viande domestique et en poisson à *plus bas prix*. Le même raisonnement vaut pour les bourgades industrielles et les scieries.

- b) les chômeurs formant le principal contingent de collecteurs de gibier, des emplois autorisés, accompagnés d'une réelle surveillance des routes et des saisies des viandes illicites, devraient réduire l'attrait de ce métier.

Que nous apprennent les types de gibier chassés et vendus ?

Les animaux que l'on tue pour le commerce sont principalement les céphalophes (pris majoritairement dans les pièges) et les singes (tués au fusil). Sont aussi tués au fusil les grands mammifères dont les populations en forêt sont menacées (Gorille, Chimpanzé, Eléphant et Buffle). On peut déjà souligner qu'une campagne d'interdiction des pièges (considérés comme cruels ou indignes par les Occidentaux) a comme conséquence de pousser à l'usage des fusils, ce qui conduit à un changement de cible, en s'attaquant à des mammifères déjà en danger.

Les animaux préférés par tous les consommateurs sont les athérures, les aulacodes et les pangolins : les citadins les payent une fortune, alors que les chasseurs ne les mettent pas en vente car ils les réservent à leur propre consommation. Athérures et aulacodes sont aussi des animaux qui circulent aisément dans les forêts anthropisées et les plantations. Ce caractère devrait favoriser un piégeage mené dans des "élevages extensifs" liés à une agroforesterie raisonnée (basée sur le "*Garden Hunting*" décrit par Linares (1976) pour l'Amérique centrale) qui permettrait d'alimenter les villageois (Hladik, 1996 ; Dounias et Hladik, 1996). Parallèlement, ces rongeurs ont montré leur aptitude à l'élevage (cf. Feer, 1993). Des élevages disposés à la périphérie des villes devraient permettre d'approvisionner heureusement les marchés urbains. En revanche, des élevages traditionnels (c'est-à-dire en cages) proposés dans les villages ne sauraient rencontrer l'adhésion des paysans, qui préféreront toujours aller attraper les "vrais" animaux, ceux de la forêt, que l'on n'a pas besoin de nourrir.¹⁰

Le commerce de viande de brousse, *the bushmeat trade*, est un phénomène révélateur de la crise économique frappant l'Afrique centrale. Ce n'est pas seulement une question de conservation de la nature ou d'éthique, comme cherchent à nous le faire croire les activistes des pays du nord. Révélateur d'une situation économique et sociale problématique, le commerce de viande sauvage, plus que tout autre, impose au décideur de prendre en compte à *la fois* la conservation de la biodiversité et le développement durable. Par le fait du grand nombre de ménages qui tirent une ressource médiocre de cette activité, toute intervention doit impérativement évaluer les besoins économiques de l'*ensemble* de la population de la région forestière.

Rupture de la production du cacao, perte de revenus des paysans, crise

¹⁰ C'est d'ailleurs ce à quoi l'expérience a conduit les promoteurs du projet "Élevage de Petit Gibier" au Gabon (cf. Jori 1997). Après des essais dans des villages en province, l'élevage a été implanté avec succès dans la périphérie de Libreville.

urbaine et chômage, défaut dans l'approvisionnement des zones urbaines, villes en croissance démographique constante : le problème de la viande de brousse n'est pas un problème de conservation de la nature, ni de législation des eaux et forêts. C'est un problème économique. Donc politique.

BIBLIOGRAPHIE

- ANADU P. A., ELAMAH P. O. et OATES J. F., 1988, The bushmeat trade in Southwestern Nigeria : a case study. *Human Ecology*, 16(2), 199-208.
- ASIBEY E.O.A., 1974. Wildlife as a source of protein South of the Sahara, *Biological Conservation*, 6 : 32-9.
- ASIBEY E.O.A. et CHILD G.S., 1990, Aménagement de la faune pour le développement rural en Afrique subsaharienne. Rome, *Unasylva* vol. 41 n° 161, 7 p. (consultable sur la toile : <http://www.fao.org/waicent/faoinfo/forestry/unasylva/>).
- AVELING C., 1999, Le forum bushmeat. Libreville, *Canopée* n° 14, p. 15.
- BAHUCHET S., 1996, La mer et la forêt : ethnoécologie des populations forestières et des pêcheurs du sud-Cameroun. In : Froment A. et al., eds, *Bien manger et bien vivre. Anthropologie alimentaire et développement en Afrique intertropicale : du biologique au social*, L'Harmattan-Orstom, pp. 145-154.
- BAHUCHET S., 1998, Le cacao et l'antilope, ou : pourquoi il ne faut pas laisser faire du chocolat à l'huile végétale... (le cas du Cameroun), *APFT Briefing* n° 9, Février 1998, 2 pages (<http://www.ulb.ac.be/soco/apft/GENERAL/PUBLICAT/BRIEF/BRIEFFR.HTM>).
- BAHUCHET S. et GREANAND P., 1994, Synthèse des interactions entre l'homme et la forêt tropicale. In : Bahuchet S., coordinateur, *Situation des populations indigènes des forêts denses et humides*. Luxembourg, Commission européenne, 11-83.
- BAHUCHET S. et IOVEVA-BAILLON K., 1998a, Viande sauvage et restauration de rue au Cameroun : le cas de Yaoundé, *APFT Briefing* n° 8, Février 1998, 2 pages.
- BAHUCHET S. et IOVEVA-BAILLON K., 1998b, Le rôle de la restauration de rue dans l'approvisionnement des villes en viande sauvage : le cas de Yaoundé (Cameroun). In : Bley D. et al., eds., *Villes du Sud et environnement*. Ed. de Bergier, Travaux de la Société d'Écologie Humaine, 171-182.
- CALDECOTT J., 1988, *Hunting and wildlife management in Sarawak*. IUCN (Gland), 150 p.
- CHARDONNET P., éd., 1995, *Faune sauvage africaine : la ressource oubliée*. Luxembourg, Commission européenne, 2 tomes.
- COLYN M., et al., 1987, Données sur l'exploitation du "petit et moyen gibier" des forêts ombrophiles du Zaïre. In : CLERS B. de, ed., *Wildlife management in Sub-Saharan Africa*, Paris, Fondation internationale pour la sauvegarde du gibier, 110-145.
- de VOS A., 1977, Game as food. *Unasylva* vol. 29 n° 116, 2-12 (consultable sur Internet).
- DEI G. J.S., 1989, Hunting and gathering in a Ghanaian rain forest community. *Ecology of Food and Nutrition*, vol. 22, 225-243.
- DETHIER M., 1995, *Étude chasse*. ECOFAC, Yaoundé, 140 p.
- DETHIER M., 1998, *La chasse villageoise à Kompia*. APFT/Projet Forêts Communautaires, Gembloux/Bruxelles, 12 p.
- DOUCET J. L. et BERTIEAUX P.F., 1999, Exploitation forestière et recrudescence de la chasse : le cas d'une concession implantée au Cameroun. Yaoundé, *L'Aïélé*, n° 1, 5-6.
- DOUMENGE C., 1997, Bilan général du braconnage : revue des principaux problèmes et de leurs conséquences. In : *Actes du colloque national sur la lutte contre le braconnage*, Libreville, Ministère des Eaux et Forêts et du Reboisement, Projet Forêts et Environnement, 45-55.
- DOUNIAS E., 1993, *Dynamique et gestion différentielle du système de production à dominante agricole des Mvae du sud Cameroun forestier*. Thèse de doctorat, Université Montpellier II, 632 p.
- DOUNIAS E. et HLADIK C. M., 1996, Les agroforêts mvae et yassa du Cameroun littoral : fonctions socioculturelles, structure et composition floristique. In : Hladik et al., eds., *L'alimentation en forêt tropicale*. Paris, Unesco, 1103-1126.
- ELOUNE I., 1998, Un monopole à l'abri d'une barrière. *Bulletin de SYFIA*, février, 2 p. (consultable sur Internet : <http://www.syfia.com/presse/>).
- FA J. E., JUSTE J., PEREZ DEL VAL J. et CASTROVIEJO J., 1995, Impact of market hunting on mammal species in Equatorial Guinea. *Conservation Biology* 9(5), 1107-1115.
- FEER F., 1993, The potential for sustainable hunting and rearing of game in tropical forests. In : Hladik et al., *Tropical forests, people and food*. Unesco/Parthenon, 691-708.
- GARINE I. de, 1996, Contribution de l'anthropologie culturelle aux enquêtes pluridisciplinaires sur l'alimentation. In : Froment et al., eds., *Bien manger et bien vivre*. ORSTOM/L'Harmattan, 23-34.
- HART J. A., 1978, From subsistence to market : a case study of the Mbuti net hunters. *Human Ecology*, vol. 6, 325-353.
- HART J. A. et PETRIDES G.A., 1987, A study of relationships between Mbuti hunting systems and faunal resources in the Ituri Forest of Zaïre. In : Lugo et al., eds, *People and the tropical forest*. MAB-USA, Wahington, 12-14.
- HLADIK A., 1996, Perspectives de développement, l'agroforesterie. In : Froment et al., eds., *Bien manger et bien vivre*. Paris, ORSTOM/L'Harmattan, 477-518.
- IOVEVA-BAILLON K., 1996, *Étude du flux de viande de brousse à Yaoundé 1995-1996*. WWF-Cameroun, 13 p.
- IOVEVA K., 1998, Trente six heures de la, vie d'un collecteur : à la recherche de la viande de brousse. *APFT-News*, Bruxelles, n°6, pp. 11-13, (consultable sur la toile : <http://www.ulb.ac.be/soco/apft/GENERAL/PUBLICAT/NEWSLET/TEXTES/>).
- JOIRIS D. V. et TCHIKANGWA NKANJE B., 1995, *Systèmes foncier et socio-politique des populations de la Réserve du Dja*. ECOFAC, Yaoundé, 162 p.
- JORI F., 1997, Perspectives de l'élevage de rongeurs comme appui à la lutte anti-braconnage au Gabon. In : *Actes du colloque national sur la lutte contre le braconnage*, Libreville, Ministère des Eaux et Forêts et du Reboisement, Projet Forêts et Environnement, 131-134.
- JUSTE J., FA J.E., PEREZ del VAL J. et CASTROVIEJO J., 1995, Market dynamics of bushmeat species in Equatorial Guinea. *J. Applied Ecology*, 32, 454-467.
- KLEIN M. et van der WAL M., 1997, About tropical hardwood, chocolate and gorilla's. Conservation of forest fauna in south Cameroon. Wageningen, *BOS Nieuwsletter : J. on trop. forests and forestry for sustainable development*, 16(3) n° 37, 50-58.
- KOPPERT G. J. A., 1991, *Rapport provisoire des enquêtes alimentaires, de l'anthropométrie nutritionnelle, des actogrammes et de la dépense énergétique Yassa, Mvae, Kola....* Yaoundé, CNRS/ORSTOM/ISH, Projet "anthropologie alimentaire des populations camerounaises", 200 p.
- KOPPERT G.J.A., DOUNIAS E., FROMENT A. et PASQUET P., 1996, Consommation alimentaire dans trois populations forestières de la région côtière du Cameroun : Yassa, Mvae et Bakola. In : Hladik et al., eds., *L'alimentation en forêt tropicale, interactions bioculturelles et perspectives de développement*. Paris, Unesco, 477-496.
- KOPPERT G.J.A., RIKONG ADIE H., GWANGWA'A S., SAJO NANA E., MATZE M., PASQUET P., FROMENT A. et GARINE I. de, 1996, Consommation alimentaire dans différentes zones écologiques et économiques du Cameroun. In : A. Froment et al., eds., *Bien manger et bien vivre*. ORSTOM/L'Harmattan, 237-254.
- LAHM S., 1993, Utilization of forest resources and local variation of wildlife populations in NE Gabon. In : HLADIK et al., eds, *Tropical forests, people and food*, 213-226.
- LINARES O., 1976, "Garden Hunting" in the American Tropics. *Human Ecology*, 4(4), pp. 331-349
- LOUNG J.F., 1996, Le programme "Anthropologie alimentaire des populations camerounaises". In : Froment A. et al., eds., *Bien manger et bien vivre*. ORSTOM/L'Harmattan, 49-52.

- MARTIN G. H. G., 1983, Bushmeat in Nigeria as a natural resource with environmental implications, *Environmental Conservation*, 10 : 125-132.
- MUCHAAL P. K. ET NGANDJUI G., 1999, Impact of village hunting on wildlife populations in the Western Dja Reserve, Cameroon. *Conservation Biology*, 13(2), 385-396.
- N'SANGOU A., 1985, La contribution des *buy'em sell'em* au développement. In : Barbier J.C., éd., *Femmes du Cameroun ; mères pacifiques, femmes rebelles*. Paris, ORSTOM-Karthala, 385-392
- NGNEGUEU P. R. et FOTSO R. C., 1996, *Chasse villageoise et conséquences pour la conservation de la biodiversité dans la Réserve de Biosphère du Dja*. ECOFAC, Yaoundé, 26 p.
- NTIAMOA-BAIDU Y., 1987, West African wildlife : a resource in jeopardy. Rome, *Unasylva* vol. 39 n° 156, 6 p. (consultable sur la toile : <http://www.fao.org/waicent/faoinfo/forestry/unasylva/>)
- NTIAMOA-BAIDU Y., 1997, *Wildlife and food security in Africa*. FAO Conservation guide n° 33, Rome, FAO (consultable sur Internet : <http://www.fao.org/docrep/w7540e/w7540e00.htm>).
- REDFORD K. H., 1993, Hunting in neotropical forests : a subsidy from nature. In : Hladik *et al.*, eds, *Tropical forests, people and food*, 227-246.
- REDFORD K. H. *et al.* 1992, Incorporation of game animals into small-scale agroforestry systems in the Neotropics. In : Redford et Padoch eds., *Conservation of neotropical forests*, Columbia University Press, NY, 333-348.
- REDFORD K. H., GODSHALK R. et ASHER K., 1995, *What about the wild animals ? Wild species in community forestry in the tropics*. Rome, FAO, "Community forestry note" n° 13, 96 p.
- REDFORD K. H. et ROBINSON J.G., 1987, The game of choice. Patterns of Indian and colonist hunting in the Neotropics. *American Anthropologist*, 89, 650-667.
- ROBINSON J.G. et REDFORD K. H., eds., 1991, *Neotropical wildlife use and conservation*. University of Chicago Press, 520 p.
- SAJO NANA E. *et al.*, 1996, Alimentation et état nutritionnel dans les zones ur-baines : l'exemple de Mbandjock. In : Froment A., *et al.*, eds, *Bien manger et bien vivre*. Paris, l'Harmattan, 327-342.
- SANTOIR C., 1992, *Sous l'empire du cacao. Etude diachronique de deux terroirs camerounais*. Paris, ORSTOM Editions, 192 p.
- STEELE E. A., 1994. *Etude sur le volume et la valeur du commerce de la viande de brousse au Gabon*. WWF, Libreville, 84 p.
- THE RAINFOREST FOUNDATION, 1998, *Out of commission. The environmental and social impacts of European Union development funding in tropical forest areas*. London, The Rainforest Foundation, 68 p.
- WILKIE D.S., 1987, *Impact of swidden agriculture and subsistence hunting on diversity and abundance of exploited fauna in the Ituri forest of Northeastern Zaire*. PhD, Univ. of Massachusetts, 290 p.
- WILKIE D.S. et FINN J. T., 1990, Slash-burn cultivation and mammal abundance in the Ituri Forest, Zaire. *Biotropica*, 22(1), : 90-99.
- WILKIE D. S., SIDLE J. G. et BOUNDZANGA G. C., 1992, Mechanized logging, market hunting and a Bank loan in Congo. *Conservation Biology*, 6(4), 570-580.

Travaux de la Société d'Écologie Humaine

Directeur de la Publication : Nicole Vernazza-Licht

Déjà parus :

L'homme et le Lac, 1995

Impact de l'homme sur les milieux naturels : Perceptions et mesures, 1996

Villes du Sud et environnement, 1997

L'homme et la lagune. De l'espace naturel à l'espace urbanisé, 1998

Cet ouvrage trouve son origine dans les X^e journées scientifiques de la Société d'Écologie Humaine (Marseille, novembre 1998) organisées par la SEH, le programme Avenir des Peuples des Forêts Tropicales et l'UMR 6578 du CNRS-Université de la Méditerranée. Elles ont bénéficié de l'appui du programme "Environnement, vie, sociétés" du CNRS et du Département "Environnement, technologies et société" de l'Université de Provence.

Les éditeurs scientifiques tiennent à remercier : Patrick Baudot (Université de Provence, Marseille), Edmond Dounias (IRD, Montpellier), Alain Froment (IRD, Orléans), Annette Hladik (CNRS, Paris), Annie Hubert (CNRS, Bordeaux), Pierre Lemonnier (CNRS, Marseille), Glenn Smith (LASEMA, Paris) et Theodore Trefon (APFT, Bruxelles) pour leur aide précieuse dans la relecture de certains manuscrits.

Cet ouvrage a été publié avec le concours financier de l'Union Européenne (programme APFT, DG Développement) et du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Les opinions émises dans le cadre de chaque article n'engagent que leurs auteurs.

SOCIÉTÉ D'ÉCOLOGIE HUMAINE

c/o UMR 6578 du CNRS-Université de la Méditerranée
Faculté de Médecine, 27, boulevard Jean-Moulin
13385 Marseille cedex 5

Dépôt légal : 2^e trimestre 2000

ISBN 2-9511840-5-0

ISSN 1284-5590

Tous droits réservés pour tous pays

© Éditions de Bergier

476 chemin de Bergier, 06740 Châteauneuf de Grasse

bergier@wanadoo.fr

L'HOMME ET LA FORÊT TROPICALE

Éditeurs scientifiques

Serge Bahuchet, Daniel Bley,
Hélène Pagezy, Nicole Vernazza-Licht

Travaux de
la Société
d'Écologie
Humaine



1999